

Projet de loi C-319 :

L'équité pour tous les aînés de Longueuil !

Longueuil, le 11 septembre 2023 – Dans le cadre de la tournée *L'équité pour tous les aînés*, Denis Trude, député de Longueuil—Saint-Hubert et sa collègue Andréanne Larouche, porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés et députée de Shefford, ont rencontré des organismes de la région représentant et défendant les droits des aînés.

Ayant pour objectif la promotion du projet de loi C-319 et faire le point sur la situation actuelle des aînés au Québec, cette tournée est une initiative lancée le 7 août dernier par la porte-parole pour les Aînés.

« C'est avec grand enthousiasme que je poursuis ma tournée dans la belle circonscription de Longueuil—Saint-Hubert. Aujourd'hui, nous avons rencontré différents acteurs importants de la région œuvrant auprès des aînés qui nous ont permis de dresser un portrait de la réalité, notamment financière, des personnes aînées d'ici. Je vous assure que nous porterons leurs revendications à Ottawa dès le retour parlementaire à la fin septembre », précise Mme Larouche.

En effet, les deux collègues ont eu l'occasion de rencontrer 11 organismes du territoire de Longueuil qui offrent des services aux personnes aînées. Touchant différents enjeux pour les aînés, tous ont pu s'exprimer afin de faire connaître leurs priorités et leurs préoccupations aux députés. Que ce soit des enjeux liés au logement, au porte-feuille des aînés, à l'aide à domicile ou l'isolement social, de nombreux thèmes ont été abordés dans ces échanges riches en informations.

« Au Bloc Québécois, nous avons à cœur la condition financière des aînés qui ont travaillé fort pour bâtir notre société. Avec la situation économique difficile, l'inflation et même la discrimination mise en place par le gouvernement Trudeau concernant la Sécurité de la vieillesse, les aînés s'appauvrissent et faire face aux nécessités, comme payer l'épicerie et le loyer, semble devenir impossible. C'est pourquoi, notre projet de loi C-319 vise l'équité et l'amélioration de leur situation financière », précise M. Trudel.

Rappelons que le 8 mars dernier, le Bloc Québécois a déposé le projet de loi C-319, *Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension)*, qui propose d'augmenter de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse des aînés de 65 à 74 ans afin de mettre fin à la discrimination en fonction de l'âge mise en place par les libéraux. De plus, le projet de loi propose d'augmenter le seuil du taux d'exemption des gains de revenu d'emploi à 6 500 \$.

« Le projet de loi met de l'avant deux mesures réalisables qui aideront les aînés à mieux vivre dans le contexte économique difficile que l'on connaît. C'est la moindre des choses pour permettre à des millions de personnes aînées de vivre dignement. Le Bloc Québécois refuse de les abandonner alors qu'elles ont tant fait pour notre société », affirme Denis Trudel.

– 30 –

Source :
Tommy Hurteau
Attaché de presse, Denis Trudel
450-493-8013
Tommy.hurteau.343@parl.gc.ca